

## 1. Cadrage général

## 2. Bilan social 2007-2012

## 3. Enseignement supérieur



## 4. Recherche

- + 214 M€ pour la recherche

- Les organismes de recherche

- La recherche sur projet

- CIR : perspectives 2010-2011

## 5. Zoom sur les investissements d'avenir

4.1

# + 214 M€ pour la recherche

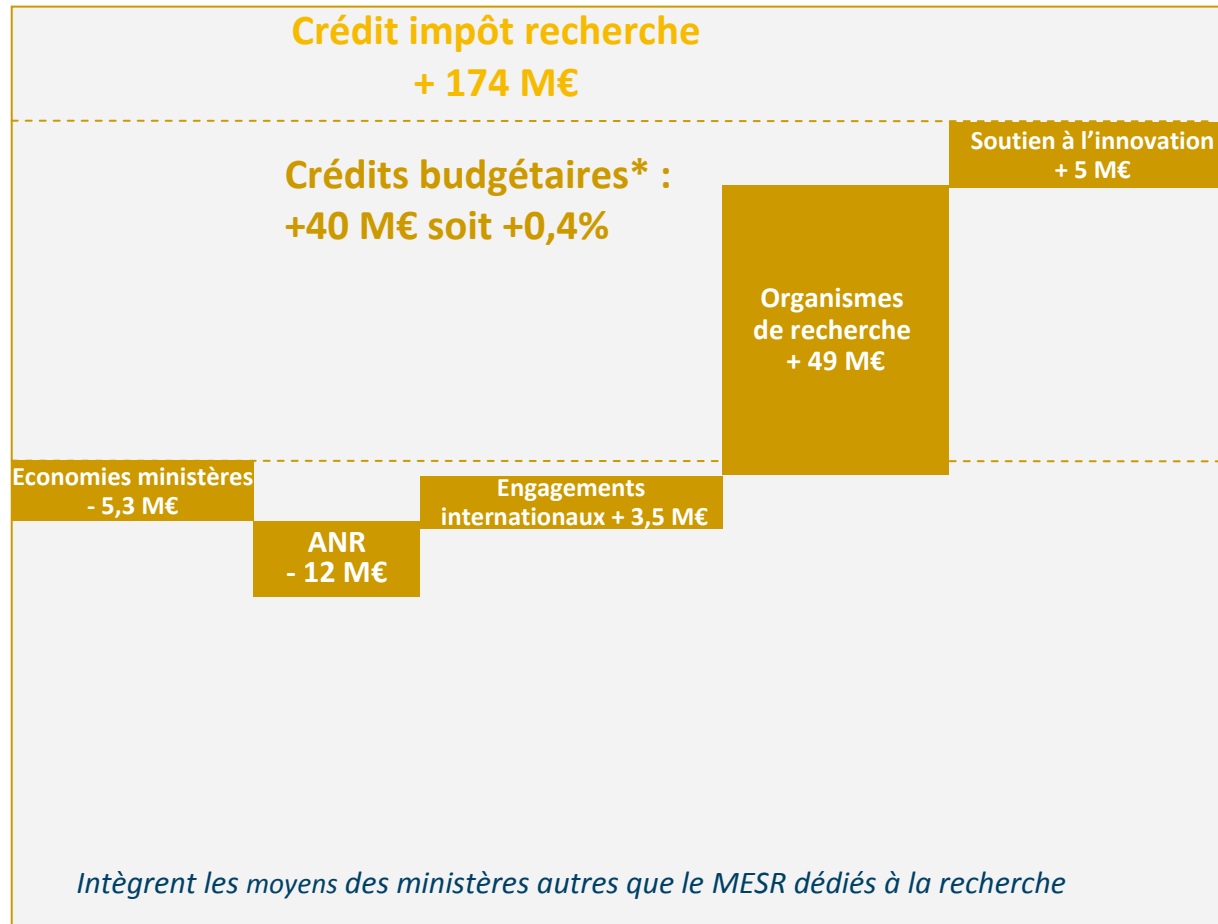
## Zoom sur les moyens 2012 hors investissements d'avenir

2012

2011

**Crédit impôt  
recherche  
5094M€**

**Moyens  
budgétaires  
Recherche\*  
10 236 M€**



**Crédit impôt  
recherche  
5 268 M€**

**Moyens  
budgétaires  
Recherche\*  
10 277 M€**

\*En autorisations d'engagement



## Les organismes de recherche doivent faire des efforts de gestion

- Les EPST et EPIC relevant du MESR devront réaliser 0,9% d'efforts de gestion sur les coûts de fonctionnement
- L'IFP poursuit la mise en œuvre du rapport RGPP
- La baisse de la subvention de l'IRSN est compensée par la montée en puissance de la redevance mise en place en 2011

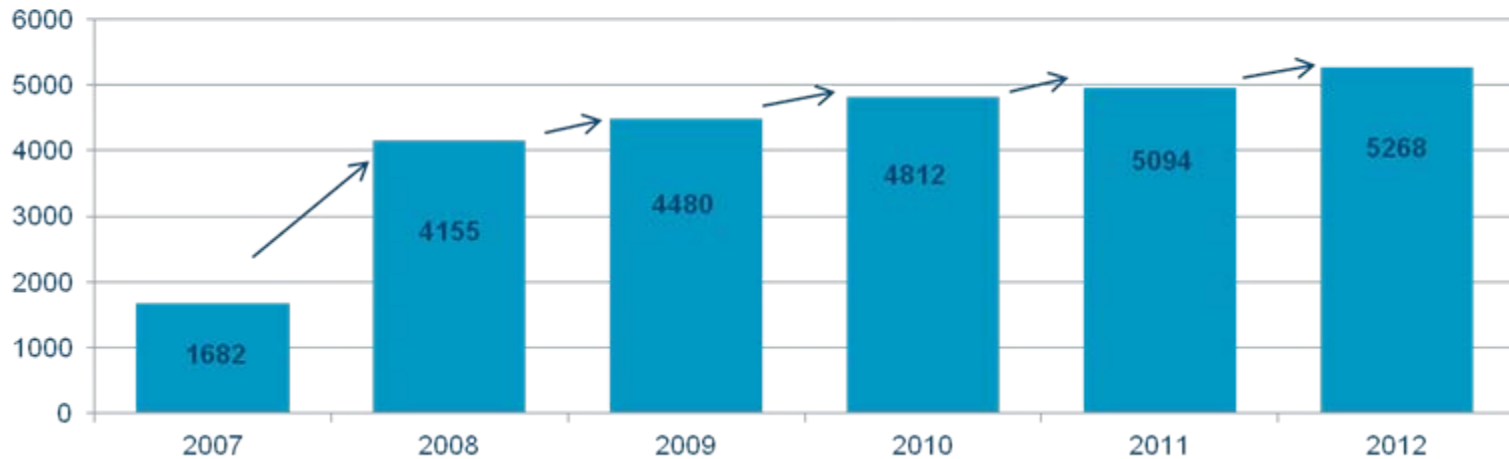
## Dans un contexte contraint, le budget 2012 des organismes soutient quelques priorités

- L'emploi dans les organismes de recherche est stable**
- Augmentation de la masse salariale (47 M€)
- Les très grandes infrastructures de recherche sont abondées à hauteur de 19,5 M€ (CNRS, CEA)
- L'INSERM bénéficie de l'augmentation des moyens du plan cancer 2
- Le CNES voit ses moyens stabilisés en 2012 après une forte augmentation de ses crédits en 2011 (accent mis sur les programmes environnementaux et les programmes scientifiques)
- CEA : progression conforme au contrat d'objectif de l'établissement (abondement des fonds dédiés pour le démantèlement des installations nucléaires, renforcement des activités de recherche dans le nucléaire civil et dans les nouvelles technologies de l'énergie)

# La recherche sur projets décuplée avec les investissements d'avenir

- L'Agence nationale pour la recherche est au cœur du dispositif de recherche
  - L'ANR attribue 760 M€ de financements sur des appels à projets «classiques»
  - L'ANR est le maître d'œuvre des investissements d'avenir pour 17,9 Mds€
  - La logique de financement sur projets est confortée
  
- La programmation de l'ANR évolue
  - **La programmation est triennale, ses crédits sont réduits de 12 M€**
  - Les appels à projets seront mieux articulés avec les programmes européens et avec les priorités de recherche fixées nationalement (SNRI), à partir des feuilles de route scientifiques et technologiques des alliances

### Estimation de la créance CIR sur la période 2007-2012 (en M€)



#### Assurer la pérennité du dispositif :

- Stabilité du dispositif jusqu'en 2013 pour que l'impact de la réforme 2008 sur la R&D des entreprises puisse être évalué dans de bonnes conditions
- Renforcement des moyens de contrôle
- Clarification du périmètre des dépenses de R&D éligibles au CIR

# 4.4

## Bilan de la réforme du crédit impôt recherche : un outil central de soutien à la R&D privée

### ➤ Un rempart contre la crise

- Au plus fort de la crise, le CIR a stimulé la R&D des entreprises en 2009 (+1,1%) alors que le PIB diminuait fortement (-2,6%)
- Une étude d'impact a montré que la part volume dans le CIR de 2004 à 2007 a généré sur le long terme une hausse des investissements en R&D de + 7%

### ➤ Un dispositif attractif pour les entreprises étrangères

- Le nombre de projets d'investissement étrangers de R&D en France a plus que triplé entre 2008 et 2010 : 23 en 2008, 73 en 2010
- Ces projets ont entraîné la création de 4800 emplois depuis 2008

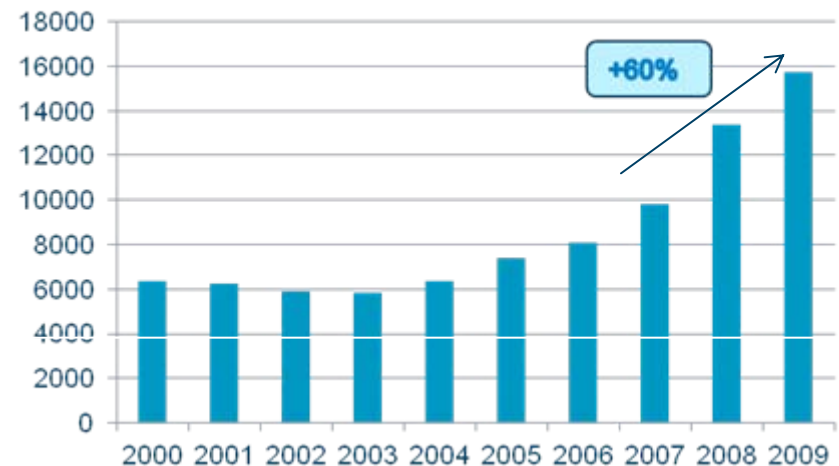
### ➤ Le CIR, un dispositif à fort succès

- Le CIR bénéficie aujourd'hui à la quasi-totalité des entreprises réalisant de la R&D, soit 15 749

- Une adhésion croissante des PME au CIR :

### ➔ 10 000 PME bénéficient désormais du CIR

- » Plus de 80% des nouveaux déclarants en 2009 sont des PME indépendantes
- » Le montant du CIR perçu par les PME indépendantes a été multiplié par 2,5 en deux ans (400 M€ en 2007, 1,1 Md€ en 2009)



+ 60% de déclarants en plus en deux ans : la quasi-totalité des entreprises réalisant de la R&D utilisent désormais le CIR



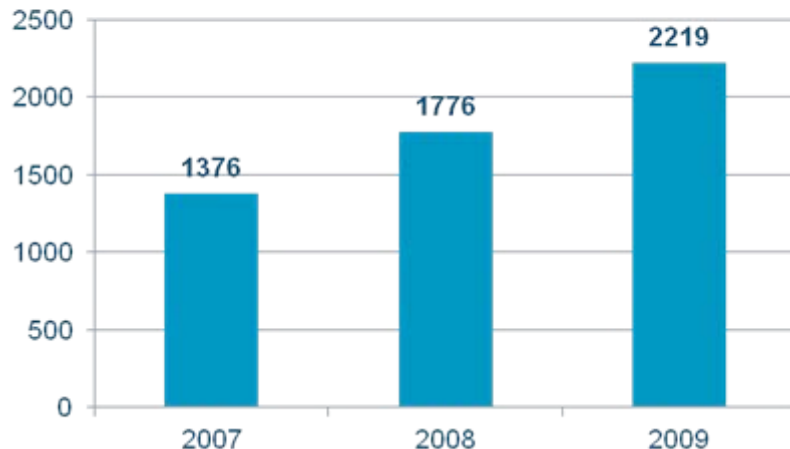
## 4.4

# Bilan de la réforme du crédit impôt recherche : un outil central de soutien à la R&D privée

## Le CIR est un outil de décloisonnement entre recherche privée et recherche publique

- En deux ans, les travaux de recherche confiés à un laboratoire public ont vu leur part dans l'assiette du CIR passer de 2,3% à 2,9%, soit plus de 50% en volume, et plus de 60% en nombre d'entreprises ayant recours aux institutions publiques.
- La part des dépenses relatives à la rémunération des jeunes docteurs a triplé sur la même période. Le nombre d'entreprises déclarantes ayant effectué des embauches de jeunes chercheurs a augmenté de près de 80% durant la période

Nombre d'entreprises confiant des travaux de R&D à des institutions publiques de recherche



Nombre d'entreprises embauchant de jeunes docteurs

